

## COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DE MARTINIQUE

### FORMULAIRE DE CANDIDATURE

#### Assemblée Générale Elective du 18 OCTOBRE 2020

*A remplir obligatoirement par tous les candidats aux postes du comité directeur  
de la Ligue de Martinique*

Nom : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Licence FFKDA n° \_\_\_\_\_

Nom du club où vous êtes inscrit : \_\_\_\_\_

Fonctions de dirigeant que vous avez déjà occupées au niveau :

Club : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Ligue : \_\_\_\_\_

National : \_\_\_\_\_

International : \_\_\_\_\_

Avez-vous fait l'objet d'une condamnation judiciaire entraînant l'inéligibilité ? \_\_\_\_\_

Certifié sincère et véritable le (date) : \_\_\_\_\_

Signature du candidat.

**Le formulaire de candidature doit être impérativement accompagné :**

- d'une lettre personnelle de candidature datée et signée ;
- des photocopies des licences des trois dernières saisons, dont celle de la saison en cours.

**Ce questionnaire, correctement rempli et signé doit être adressé au siège de la Ligue (Maison des sports Pointe de la vierge 97200 FORT DE France) par lettre AR ou remis contre récépissé à cette même adresse.**

**L'absence de tout document ainsi que toute réponse reconnue inexacte ou incomplète, entraîneront le rejet de la candidature.**

**NB : date limite d'envoi des candidatures : 04 Octobre 2020. Cachet de la poste faisant foi.**

---

## **MODELE DE LETTRE DE CANDIDATURE**

---

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Par la présente, j'ai l'honneur de proposer à l'assemblée générale de la Ligue de Martinique ma candidature au sein du comité directeur.

Nom : .....

Prénoms : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

Tel domicile : .....

GSM : .....

Email : .....

Date

Signature

## RAPPEL

*« Les candidats aux postes du comité directeur devront être en possession de 3 licences FFKDA consécutives dont celle de la saison sportive en cours, et être âgés de 18 ans révolus.*

*Ne peuvent être élues au comité directeur :*

- 1/ Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;*
- 2/ Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;*
- 3/ Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ».*

### **Article 5 des statuts**

*« Pour les élections de Ligue les candidatures doivent être envoyées ou remises au siège de la ligue 20 jours francs avant le jour fixé pour ces élections ; passé ce délai aucune inscription ni aucune modification ne sera recevable.*

*Le dépôt des candidatures se fera soit par remise d'une lettre contre récépissé, soit par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège de la Ligue.*

*Toute candidature devra comprendre :*

- 1) Une lettre personnelle de candidature datée et signée ;*
- 2) Un formulaire FFKDA type dûment renseigné ;*

*La non production d'une quelconque de ces pièces, leur envoi après la clôture des candidatures ou des renseignements donnés manifestement erronés entraîneront le rejet de la candidature ».*

### **Article 122 du règlement intérieur**